

# L'adoption de la fibre ralentit en France au deuxième trimestre 2017

L'adoption du très haut débit (THD) fixe s'est intensifiée au deuxième trimestre 2017 de plus de 300 000 souscriptions d'abonnements à une offre fibre (FTTH), câble (FTTB/LA) ou VDSL2 par rapport au premier.

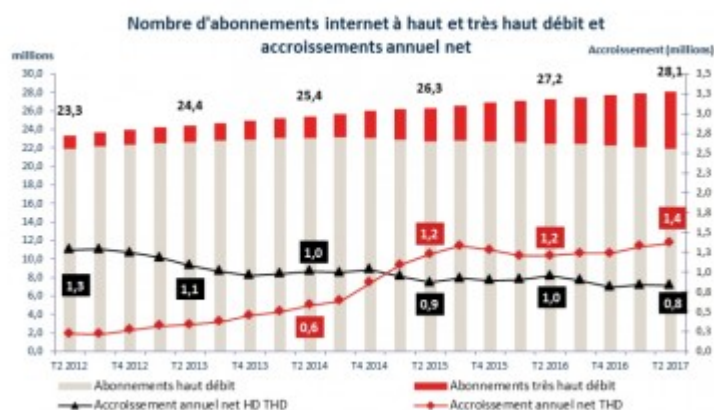
Selon les chiffres encore provisoires que vient de publier l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), **6,15 millions de foyers profitent d'une liaison Internet à plus de 30 Mbit/s**. Dont près de 4 millions à plus de 100 Mbit/s.

Annuellement, la croissance s'élève à 1,4 million de prises THD souscrites contre 1,2 million un an auparavant.

L'offre FTTH (fibre optique à domicile) continue de tirer le secteur vers le haut. Environ **217 000 lignes optiques ont été allumées au cours du semestre**. Contre 47 000 pour la terminaison coaxiale de SFR et 51 000 prises à moins de 100 Mbit/s (câble et VDSL2).

Néanmoins, on note un ralentissement de l'adoption du FTTH alors que la fibre de bout en bout séduisait 264 000 résidences au premier trimestre et 238 000 au quatrième trimestre 2016.

Au 30 juin 2017, **37% des logements étaient connectés en THD** (dont 30% en FTTH). Contre 32% un an plus tôt (27% en FTTH).



En matière de couverture, **16,7 millions de logements sont éligibles** (mais pas nécessairement raccordés) au très haut débit (dont 12,6 millions à plus de 100 Mbit/s). Soit plus de la moitié des 29,6 millions de lignes cuivre du réseau téléphonique historique d'Orange. Plus de 8,9 millions de lignes FTTH ont été déployées.

La fibre confirme son statut de locomotive du THD en France avec une évolution annuelle de 37%. Contre 1% pour les logements éligibles au coaxial qui s'inscrit cependant encore comme la technologie THD la plus déployée avec 8,99 millions de lignes.

Mais la croissance est ralentie par le recul de 60% des 519 000 lignes à moins de 100 Mbit/s que SFR bascule sur une technologie à plus de 100 Mbit/s. Laquelle profite d'une croissance de 12%

pour près de 8,5 millions de prises.

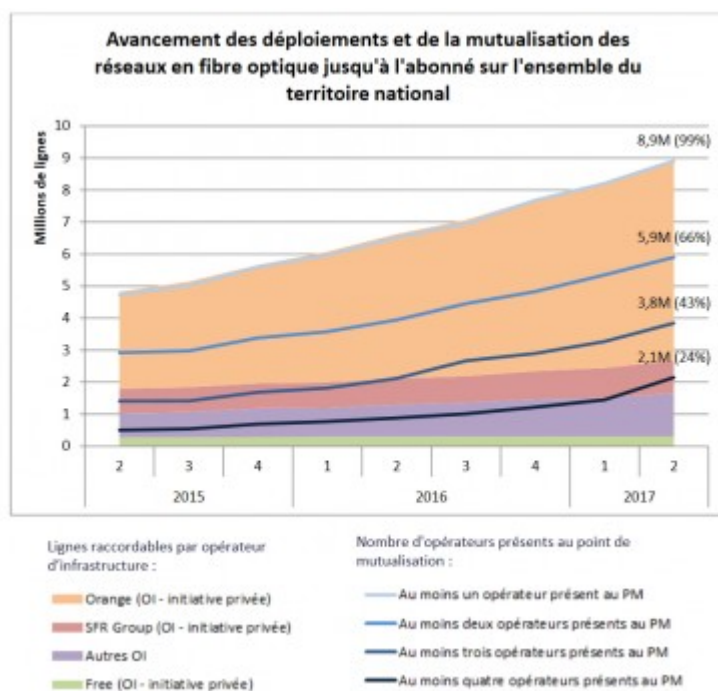
## Equilibre entre villes et campagne

La répartition des accès FTTH entre les zones très denses (les métropoles principalement) et moins denses (villes moyennes, villages...) tend à s'équilibrer.

Avec 4,513 millions de prises optiques, la première catégorie concentrent 69% des lignes. La seconde occupe 62% avec 4,4 millions de lignes. Dont **plus d'1 million issues des réseaux d'initiative publique** (RIP) financé par les collectivités locales dans le cadre du plan France Très haut débit.

Parmi les opérateurs privés, si **Orange déploie sur l'ensemble du territoire** français, SFR semble accentuer ses efforts sur les zones moins denses en 2017 plus que dans les zones très denses.

Free se concentre exclusivement sur les zones denses. Mais les lignes devraient bouger suite à son accord signé en juin pour activer ses offres sur les RIP de l'opérateur Axione présent dans 18 départements.



A l'échelle nationale, **66% des lignes optiques sont opérables par deux opérateurs** au moins mais seulement 24% par les quatre opérateurs. Dans les zones denses, ces taux s'élèvent respectivement à 69% et 28%. Et 73% et 26% pour les zones moins denses.

Signe du dynamisme des opérateurs d'infrastructures pour attirer les fournisseurs d'accès, « *la part des lignes éligibles à quatre opérateurs a triplé ce trimestre pour désormais représenter plus du quart des lignes raccordables de cette zone* », souligne l'Arcep.

**Lire également**

[Altice-SFR et la fibre : « Laissez-nous faire notre boulot »](#)

[Le THD pour tous dès 2020 : « mais de quel débit parle-t-on ? »](#)

[L'Arcep esquisse les contours de la nouvelle réglementation de la fibre](#)

Photo credit: [zigazou76](#) via [VisualHunt.com](#) / [CC BY](#)